



Communiqué de presse



Paris le 25 juin 2026,

La Macif rejoint les 7600 citoyens actionnaires d'Énergie Partagée Investissement pour accélérer une transition énergétique citoyenne sur les territoires

Macif Impact ESS, véhicule d'investissement dédié à l'impact économique, social et solidaire de la Macif, annonce une prise de participation à hauteur de 500 000 euros au capital d'Énergie Partagée Investissement, l'outil d'investissement du mouvement pionnier des énergies renouvelables citoyennes Énergie Partagée. Cette prise de participation vient renforcer un partenariat historique entre les deux acteurs, déjà unis par le soutien de la Fondation d'entreprise Macif. Par cette opération, la Macif confirme son engagement en faveur d'une transition énergétique qui bénéficie en priorité aux territoires. Énergie Partagée Investissement va ainsi poursuivre le déploiement de projets de production d'énergie renouvelable territoriaux et à fort ancrage citoyen.

>> Une ambition commune : celle d'une transition énergétique juste et portée par l'investissement citoyen

Réunissant plus de 7600 actionnaires citoyens, Énergie Partagée Investissement mobilise l'épargne citoyenne pour financer des projets d'énergies renouvelables ancrés dans les territoires et portés par les acteurs locaux (collectifs de citoyens et collectivités territoriales). De son côté la Macif œuvre depuis plus de 60 ans à la protection et à l'accompagnement de ses sociétaires en plaçant la solidarité et l'utilité sociale au cœur de son action. Ensemble, les deux acteurs partagent une même conviction : la transition énergétique ne pourra être menée à bien que si elle est collective, accessible et porteuse de bénéfices durables pour les territoires et leurs habitants.

« Acteur de l'ESS résolument ancré sur les territoires, la Macif soutient le déploiement du concept d'énergie citoyenne, une méthode d'accompagnement de la transition énergétique qui implique les citoyens et les collectivités territoriales dans la gouvernance des infrastructures de production d'énergie renouvelable. S'inscrivant dans la continuité d'une relation de 10 ans entre la Fondation d'entreprise Macif et Énergie Partagée Investissement, Macif Impact ESS est aujourd'hui heureux de participer au renforcement des capacités d'action de l'outil d'investissement du mouvement des énergies renouvelables citoyennes. » **Charlotte Aumaître, directrice générale de Macif Impact ESS**

>> Du mécénat à l'investissement financier : la preuve de la maturité du modèle

Dès 2011 et à plusieurs reprises depuis, la Fondation d'entreprise Macif a soutenu l'écosystème d'Énergie Partagée pour accompagner l'émergence et le changement d'échelle du mouvement français des énergies renouvelables citoyennes. Aujourd'hui, via sa filiale Macif Impact ESS, la Macif franchit une étape supplémentaire en entrant au capital d'Énergie Partagée Investissement qui finance directement les projets.

« Quand Macif Impact ESS entre au capital d'Énergie Partagée Investissement aux mêmes conditions que nos 7600 actionnaires citoyens et rejoint Mirova et le Crédit Mutuel Asset Management comme actionnaire institutionnel, c'est la reconnaissance que notre modèle a atteint sa maturité. Ce qui était expérimental il y a 15 ans est devenu une infrastructure qui produit de l'énergie, génère du rendement et finance la transition des territoires. »

Erwan Boumard, directeur général d'Énergie Partagée

En 2025, les projets financés par Énergie Partagée Investissement ont produit 517 GWh d'énergie renouvelable, soit 25 % de plus qu'en 2024. La valeur de l'action a augmenté pour la 9^e année consécutive. Des dividendes ont été versés pour la troisième année (460 000 € distribués). En 15 ans, Énergie Partagée Investissement est passé de quelques toitures solaires à 220 projets financés pour un montant total de 52 millions d'euros. ([voir le communiqué d'Énergie Partagée Investissement sur les résultats](#)).

> Ce que l'engagement de la Macif va apporter

En plus d'une très forte légitimité, l'apport de Macif Impact ESS vient renforcer la capacité d'Énergie Partagée Investissement à financer des projets citoyens d'énergie renouvelable, exactement comme l'épargne des particuliers. Chaque euro, qu'il provienne d'un citoyen ou d'un acteur institutionnel finance le même type de projets aux mêmes conditions.

Des projets comme [le parc éolien du Fief Sauvin \(Maine-et-Loire\), inauguré en avril 2026](#) : quatre éoliennes, 13,2 MW, financées à 100 % par des citoyens, sans aucun industriel au capital, et fait rare, sans aucun recours déposé ou encore [le parc éolien d'Andilly-les-Marais \(Charente-Maritime\), première année de production en 2025](#), qui vient de remporter le prix Fast & Fair du meilleur projet d'énergie renouvelable démontrant que la transition énergétique peut aller de pair avec la justice sociale et l'implication des communautés locales.

« Face à l'impératif de décarbonation de nos ressources énergétiques, nous sommes heureux d'accompagner Énergie Partagée Investissement dans le déploiement d'infrastructures de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire français. Nous sommes fiers de rejoindre un collectif de près de 8 000 citoyens et acteurs institutionnels impliqués dans une transition vers une production décarbonée d'électricité et de chaleur prenant en compte les impacts économiques, écologiques et sociaux de chaque technologie sur son territoire d'implantation. »

Jean-Yves Icole, directeur des participations de la Macif et directeur général délégué de Macif Impact ESS

>> Un outil ouvert aux institutionnels mais destiné à rester majoritairement citoyen

Énergie Partagée Investissement a fixé un plafond de 20 % de détention de son capital par des acteurs institutionnels. Cette règle garantit que l'outil reste d'abord constitué par et pour les citoyens. D'ici fin 2026, la part institutionnelle ne devrait pas dépasser 17%.

Énergie Partagée Investissement en chiffres (2025)

- 7 600 actionnaires citoyens
 - 52 M€ investis dans 220 projets d'énergie renouvelable citoyenne
 - 517 GWh d'énergie renouvelable produite en 2025 (+25 %)
 - 325 MW de puissance installée (+24 %)
 - Action à 129 €, 9e année consécutive de hausse
 - Dividendes versés pour la 3e année consécutive (460 000 €)
 - Investisseurs institutionnels : ~16 % du capital (plafond fixé à 20 %)
 - Accessible en ligne sur energie-partagee.org ou via un PEA
-

À propos d'Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne créé en 2010, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ces projets font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et labellisé Finansol, Énergie Partagée investit en fonds propres l'épargne de plus de 7 600 actionnaires citoyens dans des projets d'énergie renouvelable citoyenne.

Le placement en actions Énergie Partagée est accessible en ligne sur energie-partagee.org ou via un PEA. L'action (129 €) a vu sa valeur augmenter chaque année depuis 2017. Énergie Partagée a versé des dividendes à ses actionnaires depuis 2023.

Plus d'info : www.energie-partagee.org

Carte des projets : energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/tous-les-projets

Contact presse

Aymeric Weyland, 425PPM · 06 44 31 76 18 · aymeric.veyland@425ppm.com

À propos de Macif Impact ESS • Macif Impact ESS est une filiale de la Macif qui accompagne le développement des structures de l'ESS et à impact social, environnemental et sociétal. Elle investit dans des entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire porteuses de solutions concrètes pour construire une transition écologique juste. Macif Impact ESS s'inscrit dans la stratégie d'engagement de la Macif en faveur d'une économie plus solidaire et plus résiliente.

Plus d'info : www.macif.fr/assurance/la-macif/rse-et-engagements/innovation/macif-impact-ess

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 6,45 millions de sociétaires adhérents ou clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 7,824 milliards d'euros en 2025. Gérant 19,5 millions de contrats, elle compte plus de 12 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 470 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été réélue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2026.

Macif, une marque Aéma Groupe • Mutualiste dans l'âme, activiste par conviction, Aéma Groupe est le groupe mutualiste de protection né du rapprochement entre Macif et AÉSIO mutuelle. Avec l'acquisition d'Abeille Assurances en 2021 suivie de la création d'Ofi Invest en 2022, Aéma Groupe réalise un chiffre d'affaires de 18,6 milliards d'euros en 2025. Ses plus de 20 000 collaborateurs et 1 500 délégués œuvrent au quotidien pour accompagner et protéger près de 12 millions d'assurés. Multimarques, multiréseaux et multimétiers, Aéma Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection (assurance dommages, santé-prévoyance, épargne-retraite et gestion d'actifs). Aéma Groupe veut apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles. En poursuivant la construction d'un acteur mutualiste de premier plan, il crée un modèle inédit, hybride.

Contact presse

Marion Quint - mquint@macif.fr - 06 28 11 56 38

Marina Ducros - mducros@macif.fr - 07 67 24 97 97